

Mémoire VIVANTE

cgf
29

INSTITUT
D'HISTOIRE
SOCIALE

ihS
— Bretagne —

Bulletin de la section finistérienne de l'Institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

N° 12, mars 2018

Adresse : IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST — Courriel : ihscgt29@orange.fr

Histoire d'un long combat syndical La CGT ouverte à tous les enseignants



L'histoire du syndicalisme enseignant et de la CGT est marquée par plusieurs rendez-vous manqués entre la Confédération, les instituteurs et les professeurs. Dès l'origine, des relations sont nouées, puis les portes s'entrouvrent et parfois se referment. Au rythme des scissions et des réunifications, la place des enseignants dans la CGT dépend trop souvent de l'influence du politique sur la question syndicale. Ce n'est qu'en 1992 que la CGT fera place à tous les enseignants.

Mémoire Vivante vous invite à découvrir ou redécouvrir cette très longue histoire.

(photo : IJKL, N°1, 1987, journal confédéral)

Lire pages 3, 4, 5 et 6

Sommaire



PERLES D'ARCHIVES

Un récidiviste

En 1938, la CGT tente d'organiser une grève générale en réponse aux « décrets-lois » pris par le gouvernement Lavalier qui abrogent, entre autres, la loi sur les 40 heures de 1936. Le gouvernement sort la grosse artillerie et décrète la réquisition des fonctionnaires.

La municipalité de Rosporden est solidaire de cet appel à la grève générale et le fait savoir via le garde champêtre. Cela n'est pas du goût de Monsieur Donval, fabricant de galoches à Rosporden – déjà connu des lecteurs de *Mémoire Vivante* – qui télégraphie au Préfet :

« protestation émergeant contre publication faite par votre champêtre d'un ordre réquisitoire (sic) l'incitation de la grève générale sollicitant ainsi (sic) municipalité ainsi la grève (sic) qui est contraire aux instructions gouvernementales »

Le pluriel de majesté n'empêche pas Monsieur Donval de confondre fonctionnaires et élus municipaux qui ne sont pas concernés par le décret de réquisition.

1 - *Mémoire Vivant* N° 8, page 7

2 - AD Finistère, série M3

Lèche-bottes ?

En décembre 1903, le président de la Société de Secours Mutuel des Canoniers de l'arrondissement de Quimper est peut-être soucieux de donner du panache à sa prochaine assemblée générale en mettant à la tribune un bel uniforme. Comment comprendre autrement son insistante proposition faite au préfet du Finistère – qui va l'accepter – de devenir Membre d'Honneur de sa Société de Secours Mutuel :

1 - AD Finistère, série M3

Le préfet Collignon en grand uniforme.



Biographie *Victor Pengam (1883-1920) :* *syndicalisme et* *culture populaire*

Victor Pengam est né le 21 janvier 1883 à Brest.

Orphelin de bonne heure, il est confié aux pupilles de la marine. A 14 ans, il est apprenti à l'arsenal. Très tôt il est élu au bureau du « Syndicat des travailleurs réunis du port de Brest », créé en 1900 et adhérent à la CGT.

A 20 ans, il fonde une des premières sections des Jeunesses syndicalistes en France et devient, à la même époque, trésorier adjoint de la Bourse du Travail. Il joue un grand rôle dans les grèves qui se multiplient dans de nombreuses professions, notamment en 1904 et 1906. A l'époque il n'y a pas de séparation entre syndicalisme et action politique. Deux idéologies émergent : les « libertaires » dont fait partie Victor Pengam et les socialistes.

A 22 ans il est mis à pied cinq mois pour avoir, au cours d'une réunion syndicale, prononcé un discours jugé « antimilitariste » par le préfet maritime. Une grève est décidée. Le ministre de la Marine, s'opposant au préfet maritime, décidera de payer la quasi-totalité des jours de grève.

Traduit devant la cour d'assises de Quimper il est acquitté et part quelques mois plus tard au service militaire où il donnera des cours d'alphabétisation et des conférences antialcooliques. A son retour, dans un contexte de syndicalisme affaibli, il est secrétaire général de la Bourse du Travail de Brest en 1910 puis de l'Union Régionale du Finistère (rapidement devenue Union Départementale) de 1911 à la guerre. Il est délégué aux VIII^e et XII^e Congrès de la CGT (1904 et 1912)

Fondateur de l'Université populaire

Fervent partisan de la culture populaire, il crée l'Université populaire. En 1912 il fonde le groupe des Pupilles de la Maison du Peuple (enfants de militants), organise des réunions sportives et musicales.



Victor Pengam fut secrétaire général de l'Union Régionale du Finistère (qui devint l'UD CGT) de 1911 à 1914.

« Les Pupilles de la Maison du Peuple présentent tous les caractères d'un patronage mais il s'agit en l'espèce d'un patronage anarchiste, pépinière de futurs militants destinés à grossir les rangs des jeunesses syndicales » (lettre du commissaire spécial de Brest, 29 août 1913, AN F7/13 570)

Mobilisé dans l'infanterie coloniale en 1914, Victor Pengam resta au front deux ans et demi, fut blessé à deux reprises, contracta la tuberculose et fut renvoyé à l'arrière. A son retour à la vie civile il abandonne ses conceptions libertaires. Sa dernière oeuvre fut la fondation du restaurant coopératif de l'arsenal.

Il décède le 3 mars 1920 à Lambézellec ; ses obsèques, deux jours plus tard, donnèrent lieu à une manifestation imposante. Une rue de Brest porte son nom.

Sources :

AN F7/13 053, F7/13 570 ; G.M. Thomas : *« Brest la Rouge »*, 1962 ; G. Baal : *« Victor Pengam et l'évolution du syndicalisme révolutionnaire à Brest (1904-1914) »*, *Le Mouvement Social* N°82 (janvier-mars 1973) pp 55-82 ; *Le Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*.

Histoire d'un long combat syndical

La CGT ouverte à tous les enseignants

L'histoire du syndicalisme enseignant est un grand livre avec des chapitres qui s'écrivent les uns à la suite des autres au fil des ans et des événements. Dès le début, les relations entre la Confédération et les instituteurs et les institutrices se sont avérées complexes.

La CGT n'envisage pas, lors de son congrès constitutif, en 1895, à Limoges, de faire adhérer d'autres salariés que « les ouvriers et les employés ». Il faudra attendre le congrès de Lyon, en 1901, pour que le terme « salarié » remplace cette notion très restrictive dans les statuts.

La création de la Fédération de l'Education nationale-CGT (FEN-CGT) le 23 mars 1948 est la conséquence de la scission qui s'est produite dans la CGT fin 1947 et qui s'est concrétisée par le départ de la fraction Force Ouvrière de la CGT.

Suite à ce départ, les organisations (syndicats et fédérations) sont appelées à se prononcer par un vote sur le choix de leur appartenance confédérale entre la CGT et Force Ouvrière.

À une faible majorité, la Fédération de l'Education nationale (FEN), fait le choix de l'autonomie et s'organise en tendances:

- Unité Indépendance et Démocratie (UID), majoritaire, favorable à l'unité de la FEN et à l'autonomie par rapport aux confédérations,
- Unité et Action (U&A), favorable au rapprochement avec la CGT,
- École Émancipée (EE) qui regroupe principalement des militants d'extrême-gauche.

De ce fait, l'activité syndicale de la FEN est soumise à des données idéologiques et à des batailles de pouvoir permanentes pour prendre le contrôle de l'organisation.

Dans le Finistère

En septembre 1918, Jean et Josette Cornec créent la section syndicale CGT des instituteurs, transformée en syndicat de l'enseignement le 1er mars 1919. Il passera de 200 adhérents en 1920 à 610 en 1931.

Lors de la scission de 1921, le syndicat adhère à la CGTU (unifiée). Les militants participent à l'activité interprofessionnelle : Jean Cornec fut secrétaire de l'UD Unitaire en 1925 et participa à quatre congrès de la CGTU.

En décembre 1932, le Conseil syndical vote une motion pour la fusion CGT-CGTU. Celle-ci ne se faisant pas (il faudra attendre 1936), la décision est prise d'adhérer à la CGT (confédérée). Les principaux militants acceptent de mettre entre parenthèses leurs idéaux révolutionnaires, persuadés de la nécessité d'une unité ouvrière pour mener à bien les combats immédiats.

Dès 1933, professeurs et instituteurs syndiqués à la CGT donnent bénévolement, les mardis et vendredis soirs, des cours de français et de mathématiques mais également d'histoire du monde ouvrier à la Bourse du Travail de Brest.

À la scission CGT-FO en 1947, les enseignants finistériens ayant voté pour



Josette et Jean Cornec ont été des pionniers du syndicalisme CGT des enseignants. Leur fils, Jean, leur a consacré une biographie publiée en 1981.

le maintien à la CGT décident, tout en étant adhérents à la FEN autonome, de créer une section de la FEN CGT. Réunis à Quimper le 26 novembre 1947, ils élisent leur direction : secrétaire général : Jean Bécam, instituteur à Crozon ; trésorier : Jean Nédélec, instituteur à Collorec, qui deviendra secrétaire général en août 1950, après la démission de Bécam.

En 1954, le Parti Communiste Français appelle les instituteurs à abandonner leur double affiliation FEN/FEN-CGT, jusqu'alors tolérée, et à militer uniquement à la FEN afin de renforcer la tendance U&A.

Conséquence : 90 % des enseignants ne peuvent plus se syndiquer à la CGT.

Jusqu'à la fin des années 1970, ce statu quo va contribuer à faire de l'école un champ clos de la bataille idéologique entre la social-démocratie et le communisme pour gagner en influence auprès d'une catégorie sociale qui joue un rôle politique important dans le pays (en 1981 plus de 30% des députés sont des enseignants).

La situation va durer jusqu'en 1992.

->

Histoire d'un long combat syndical

La CGT ouverte à tous les enseignants

1978-1981 : prémices d'une ouverture

Une première offensive d'envergure est conduite au 40^e Congrès national de la CGT (1978) par des délégués du SNETP (Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel) et du SGPEN (Syndicat des personnels administratifs, techniques, ouvriers et agents de service de l'Éducation nationale). La direction confédérale s'oppose à ceux qui souhaitent voir toutes les catégories d'enseignants syndiqués à la CGT.

Début 1979 : pour la première fois depuis la scission de 1947, la CGT décide de s'adresser spécifiquement aux enseignants.

Le Monde du 6 février titre : « La CGT veut tenir sa place dans le combat pour l'enseignement ». « *La CGT lance une campagne à l'intention des enseignants. Un tract de quatre pages tiré à sept cent mille exemplaires doit être diffusé par les unions locales auprès des personnels enseignants et non-enseignants de l'éducation...* ».

Les directions de la FEN et du SNI s'irritent publiquement de cette démarche.

Réponse de la CGT, le 21 février, dans le cadre d'une rencontre des deux directions : « la nécessité de se battre dans la clarté » !

Cette réponse fait référence à la signature (1979) de l'accord signé entre la FEN et le CNPF (appelé aussi accord FEN-Beullac, ministre de l'Éducation nationale) sur la formation professionnelle. Pour la CGT, cet accord soumet de fait l'école à une politique économique de gestion de la crise. Le SNES dénonce le contenu de cet accord ainsi que la CFDT et FO.

Ces trois années auront été marquées par la très forte pression du CNPF et du pouvoir pour adapter au plus près le système éducatif à la crise économique.

1980-1985 : des enseignants s'organisent afin de porter le débat de l'ouverture. Deux militants brestois y participeront activement.

En 1980, dans la région d'Aix-Marseille, des instituteurs et institutrices, dont plusieurs sont d'anciens militants du SNI, fondent le STEN (Syndicat des tra-vailleurs de l'Éduca-

tion nationale) avec pour objectif principal, la syndicalisation à la CGT.

Dans le même temps, d'autres enseignants de l'académie de Rouen, plutôt du second degré, mais aussi quelques instituteurs, se réunissent. Parmi eux, d'anciens militants du SNETP-CGT. Anciens professeurs de lycée professionnel ou maîtres auxiliaires, ils ont passé des concours et sont devenus Pegg, certifiés ou agrégés.

Ils multiplient les réunions, les communiqués et conférences de presse.

Rapidement, l'information circule dans les médias. Des échos remontent de tout le territoire : Marseille, Roanne, Rouen, Lyon, Bordeaux, Biarritz, Angers, Nan-tes, Dieppe, Brest ...

Tous sont animés par une même idée : combattre le syndicalisme ultra majoritari-re, devenu quasiment co-gestionnaire de l'Éducation nationale.

Pour cela, la CGT, à leurs yeux la seule confédération porteuse d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, doit prendre toute sa place dans l'école.

Lors d'une réunion nationale, ils créent le SUPEN (Syndicat Unitaire des Personnels de l'Éducation Nationale) qui de-mandera son adhésion à la FERC (ex FEN-CGT) en 1980 et 1981. Celle-ci refusera à deux reprises en s'appuyant sur l'orientation confédérale.

Dans le Finistère, deux anciens militants du SNETP-CGT (Micheline et Michel Voyez) devenus titulaires (1981 et 1982) en collègue font le choix de rejoindre le SUPEN.

Le parcours de deux militants brestois

Micheline et Michel Voyez (ici-contre, à droite, au premier rang) au congrès CGT Educ'action, en 2008.



Micheline et Michel Voyez débutent leur carrière dans l'enseignement en 1974 et 1975, en Collège d'enseignement technique (CET). Ils adhèrent au Syndicat National de l'Enseignement Technique et Professionnel (SNETP-CGT). N'étant pas titulaires de l'Éducation nationale, ils sont alors recrutés comme maîtres auxiliaires (MA), les précaires de l'époque.

Après deux ans d'absence à l'étranger, pour cause de service militaire, ils postulent à nouveau comme MA auprès du rectorat de Rennes. Courant septembre 1978, ils obtiennent une affectation en lycée d'enseignement professionnel.

(LEP, ex. CET). Ils militent à nouveau au SNETP-CGT et prennent des responsabilités au Bureau départemental (Bureau de MA).

En 1981 et 1982, ils deviennent titulaires de l'Éducation nationale comme Professeur d'enseignement général de collège (Pegg). Ils ne peuvent plus être adhérents à la CGT et devront attendre 1992 pour être reconnus comme syndiqués CGT au niveau confédéral.



En février 1983,
Le Peuple, mensuel de la CGT,
réalise un document
où sont exposés les propositions
de la CGT sur la question de l'école.

Les contacts avec le SNETP du département et de la région, favorable dès le début à l'ouverture, sont maintenus.

En Bretagne, la tendance U&A de la FEN est très majoritaire, voire hégémonique, et dirige le SNES, le SNEP mais aussi le SNI. Et ce paramètre fait que la FEN est l'interlocutrice privilégiée de l'interpro CGT bretonne comme si une affiliation naturelle les unissaient.

Au niveau de l'UL de Brest, des relations informelles se mettent en place. Cela sera plus difficile auprès de l'UD. Mais la porte reste ouverte.

La FEN et la « recomposition syndicale »

Pendant ce temps, la recomposition syndicale fait les titres de la presse : « Le dernier chic syndical : cela s'appelle la recomposition » titre le Nouvel Observateur (20-6-86). « La FEN s'y jette à corps (enseignant) perdu en songeant à s'allier aux policiers, aux impôts, aux journalistes... FO freine, la CGT se boucle, la CFDT pense... Le PS applaudit. »

La porte s'entrouvre

1983 - 1991 :
la porte s'entrouvre sur fond de recomposition syndicale autour d'un axe FEN-CFDT et du débat politique à gauche PS-PCF.

Le débat sur l'ouverture, en germe dès la fin des années 70, s'instaure d'abord dans les instances de la CGT, notamment au sein de la FERC-CGT et du SNETP-CGT.

Avril 1986 :
la Commission exécutive de la FERC, en accord avec le SNETP, décide d'ouvrir la syndicalisation des enseignants, les lieux d'accueil sont les SDEN (Syndicats départementaux de l'Éducation Nationale).

Un collectif constitué d'instituteurs et de professeurs de collège et lycée est mis en place au niveau fédéral. Michel Voyez y participera activement.

Septembre 1986 :
Un « Lien » spécial (journal de la Fédération) est publié et diffusé à la rentrée en direction de tous les enseignants. Le 3^e congrès de la FERC (1988) ratifie la décision de la CE.

Élections professionnelles de 1987 :
la FERC juge qu'elle n'est pas en capacité de présenter des listes de manière significative. Le SUPEN décide de rester l'opinion en présentant une liste à la CAP nationale chez les instituteurs.

Dans le Finistère, Micheline et Michel Voyez participent aux congrès départementaux du SDEN : Brest (1987) ; Plogoff (1989) ; Plogoff (1991) en portant le débat sur la syndicalisation de tous les enseignants à la CGT.

1987 :
Michel Voyez est élu à la Commission exécutive du SDEN ; il siège à Quimper en tant que délégué CGT au Comité technique paritaire départemental à l'Inspection académique ainsi qu'au Comité départemental de l'Éducation nationale (Conseil général).

Ce siège est détenu par la CGT grâce à la représentativité du SGPEN-CGT (non enseignants), présent dans les lycées et collèges.

Déclaration de la CGT dans l'Humanité (28-6-86) : « Une grave opération de division. Dénonçant la tentative de constituer un syndicat de résignation entreprise par le secrétaire général de la FEN, le Bureau confédéral alerte les salariés sur l'enjeu de cette manoeuvre : éliminer le syndicalisme de lutte. »

Le secteur enseignement confédéral entame alors une politique dynamique dans le sens d'une meilleure prise en charge des questions de l'école par les organisations.

IJKL : un journal de la CGT pour les enseignants

En janvier 1987, le bureau confédéral s'ap-

puyant sur les orientations du 42^e congrès décide d'éditer un journal en direction des enseignants pour leur faire connaître les analyses et propositions de la CGT. Ce sera « IJKL ». Il se heurte immédiatement à des problèmes de diffusion et/ou des réticences politiques. Huit numéros sortiront, le dernier en mars 1989.

Dans le Finistère, les contacts réguliers avec l'interpro faciliteront la diffusion d'IJKL, grâce au SGPEN, dans les lycées et collèges mais aussi aux communaux dans les écoles.

(à suivre, page 6)

Histoire d'un long combat syndical

La CGT ouverte à tous les enseignants

1992 : enfin l'ouverture !

Au 44^e congrès confédéral, la FERC dépose un amendement demandant la syndicalisation des enseignants à la CGT.

Après discussion, il est rejeté par un vote par mandat : 36% pour, 64% contre.

Avril 1992 : la scission de la FEN est consommée après l'exclusion du SNES (Syndicat national de l'enseignement secondaire) et du SNEP (Syndicat national de l'éducation physique). Un an plus tard naîtra la Fédération syndicale unitaire (FSU).

11 et 12 juin, Landerneau : congrès de l'UD-CGT. Patrick Lagadec, secrétaire général du SDEN 29 et Michel Voyez, certifié en collège, sont délégués.

Patrick Lagadec intervient sur le thème de la syndicalisation des enseignants. « (...) l'état actuel du syndicalisme enseignant, ses formes historiques d'organisation, son corporatisme, ses clivages idéologiques affaiblissent le mouvement social et revendicatif. ... Le vote au 44^e congrès a été conclu par la nécessité du débat. Il serait dangereux aujourd'hui plus

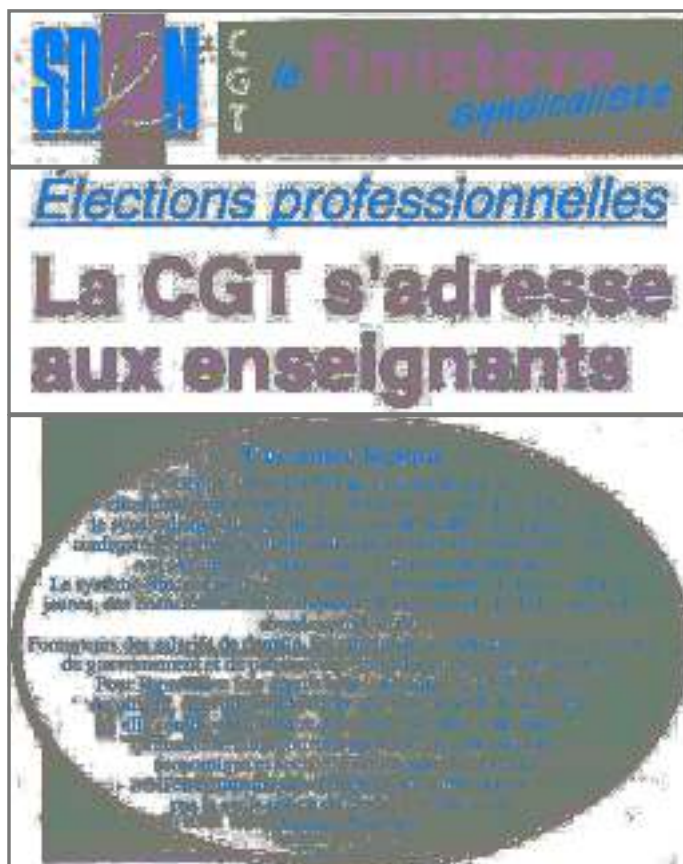
qu'hier de laisser entendre que le vote renvoie à un prochain congrès et que le statu quo serait consacré par la Confédération. »

23 juin : la Commission exécutive de la CGT décide l'ouverture.

Pour la FERC et l'UNSEN, l'histoire reste à construire.

7, 8 et 9 octobre 1992 : l'UNSEN-CGT convoque un congrès extraordinaire à Dijon sur le thème « **Construire ensemble le syndicalisme CGT dont les enseignants ont besoin** ».

Extrait de l'intervention de Michel Voyez. : « (...) L'histoire syndicale est ainsi composée de multiples changements résultant d'événements internes et, ou externes ou correspondant aux besoins du moment. Cela explique le fait que des enseignants aspirent depuis une douzaine d'années, à un renouveau du syndicalisme dans l'Education nationale, mais aussi et surtout à un repositionnement de celui-ci par rapport à l'activité économique et sociale. Ainsi donc, ce congrès est extraordinaire parce qu'il représente, quatre ans et demi après la création des SDEN, la vraie ouverture ».



En vue des élections de décembre 1993, l'UD CGT du Finistère diffuse un supplément au « Finistère syndicaliste », réalisé par le SDEN-CGT.

Épilogue : les élections professionnelles de décembre 1993

Si la situation s'est clarifiée au niveau confédéral, le travail militant sur le terrain reste entier. Les enjeux sont importants compte-tenu de la nouvelle configuration du syndicalisme dans l'éducation nationale.

Michel Voyez est présent sur la liste CGT à la Commission administrative paritaire nationale des certifiés.

15 octobre : le SDEN 29 fait une conférence de presse. Devant la nouveauté, Ouest-France et Le Télégramme en font un large écho.

Dans le Finistère, les relations avec toutes les structures CGT ont été maintenues. Il est donc plus facile d'envisager une mobilisation de toute la CGT.

Pierre Champeaux, ancien secrétaire académique du SNETP-CGT, alors secrétaire général du CRB-CGT (Comité régional Bretagne) rencontre Michel Voyez.

L'objectif de cette rencontre est de définir la meilleure stratégie possible au niveau académique en impliquant tous les acteurs de l'organisation dans les élections professionnelles de l'Education nationale.

Dans le Finistère, l'UD participe aussi à la campagne en diffusant un supplément au « Finistère syndicaliste » élaboré avec le SDEN-CGT.

Aux élections de décembre 1993, la CGT est présente, pour la première fois, une liste académique dans le corps des certifiés. Michel Voyez est tête de liste.

Aux dernières élections de décembre 2014, la CGT était présente dans toutes les catégories, y compris dans le premier degré pour les départements 29-29-36, assurant ainsi sa représentativité aux Comités techniques paritaires académique et départementaux.

1959

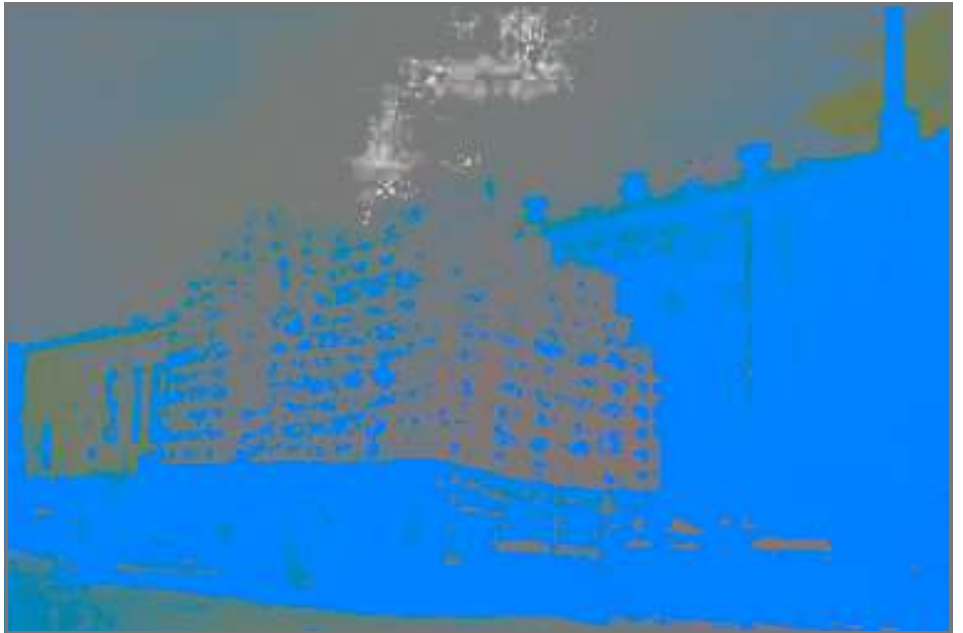
Année de lutte pour les emballeurs de la zone légumière du Haut-Léon

Etendue de la côte à l'intérieur des terres du pays de Saint-Pol-de-Léon, la culture de l'artichaut fait vivre à cette époque 5 300 familles de cultivateurs, 900 d'emballeurs des magasins d'expéditions et 120 de courtiers. Dès la fin de 1958, pour faire face au Marché Commun, quelques producteurs adhérents de la FDSEA du Finistère (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) constituent un Comité de l'Artichaut chargé de défendre l'artichaut breton sur les marchés. Ce groupement est dirigé par Jean-Louis Lallouet, de Roscoff, président ; Jean-Marie Saillour, de Plouénan, vice-président ; Alexis Gourvenec, de Taulé ; Pierre Chapalain, de Plounévez-Lochrist.

Le « Comité de l'Artichaut »

Le Comité de l'Artichaut veut d'abord obtenir la fin du commerce des oeilletons (ou drageons) d'artichauts qui est pratiqué par 10 % des producteurs avec des courtiers du Maine et de la Vendée. Les drageons sont des rejets de la plante et servent à la reproduction. Les expéditeurs de la zone légumière sont consultés et soutiennent la décision du Comité de l'Artichaut. Ce dernier prend des mesures strictes pour contrôler l'application de l'interdiction, avec quadrillage du secteur par des équipes d'adhérents. Ceux qui ne respectent pas la mesure sont lourdement sanctionnés : exclusion des divers organismes agricoles, mise à l'écart de la vie sociale, privation de l'entraide habituelle pour les travaux agricoles.

Parallèlement, le Comité agit pour réorganiser complètement le marché aux légumes du territoire concerné, obtenir la création et la reconnaissance d'un marché officiel. Marcel Léon, secrétaire de la FDSEA, incite ses membres à entrer dans les circuits de transformation et de distribution pour augmenter les bénéfices. Le préfet apporte son soutien à ces objectifs qui convergent avec la politique gouvernementale. Autre souhait du Comité de l'Artichaut : effectuer à la ferme le calibrage et l'emballage des légumes en se passant des magasins d'expéditions, laissant ainsi 900 salariés sans travail.



Dans les années 1950 et 1960, une large part de l'expédition des légumes de la zone du Haut-Léon se fait par voie ferrée, au départ de Roscoff ou Saint-Pol-de-Léon. (Photo DR)

Les projets du Comité inquiètent les ouvriers emballeurs et leur syndicat CGT. Le 11 juin 1959, le syndicat décide la grève avec le soutien de l'Union Locale dirigée par Yves Kerivin. Le 12 juin, les petits producteurs de la région de Santec se révoltent car ils veulent continuer à expédier leurs drageons ; ils apportent leur chargement aux magasins d'expéditions en vue d'un transport ferroviaire. En accord avec le Comité de l'Artichaut, les expéditeurs refusent d'assurer le transport des drageons. Les petits cultivateurs se trompent de responsables et s'en prennent aux cheminots, aux installations de la SNCF et aux ouvriers emballeurs qui sont tirillés entre leurs patrons (expéditeurs) et les agriculteurs qui manifestent. Les CRS sont appelés pour maintenir l'ordre.

Ensemble ouvriers emballeurs et petits producteurs

Le 13 juin, la grève se poursuit mais la situation évolue : ouvriers emballeurs et petits producteurs de Santec, Sibiril, Plou-goulm s'entendent pour défendre « le droit au travail et les libertés ». Ils manifestent en-

semble à Saint-Pol avec comme mot d'ordre « Liberté, contre la dictature et les CRS ! ». Les agricultrices, avec leur coupe-choux, sont remarquées. Henri Ménès, envoyé par l'UD CGT, s'exprime place du Kreisker et se réjouit de l'entente nouvelle entre les deux catégories de travailleurs ; il souligne, sous les applaudissements, que ni les cheminots ni les ouvriers emballeurs ne sont responsables des décisions du Comité de l'Artichaut, que chacun a droit à un travail dans la zone légumière et que la CGT défend l'emploi pour tous dans la région.

L'action commune semble avoir gagné contre les projets du Comité de l'Artichaut. Mais cette victoire n'est que provisoire. La zone légumière léonarde connaîtra pendant les années qui suivront d'autres difficultés (sécheresse, conflits) avec des répercussions sur l'emploi des ouvriers emballeurs qui devront encore mener de nombreuses luttes.

Sources :

Fañch Tanguy : *La CGT dans le Finistère – 1944 – 1968 (Tome II : Sur tous les fronts)*.

Lectures

- Les grèves d'août 1953

En août 1953, pendant plusieurs semaines de puissants mouvements de grève vont s'étendre au plan national. Ils vont toucher les postiers, les cheminots, les agents des services publics, les ouvriers des entreprises nationalisées et les travailleurs de l'Etat.

Ils s'opposent aux décrets-lois du gouvernement de Joseph Laniel qui remettent en cause nombre d'acquis sociaux et prévoient, notamment, un blocage des salaires, traitements et pensions.

La brochure « Les grèves d'août 1953, en France et à Rennes », publiée par le collectif IHS 35, retrace ces événements, en les replaçant dans le contexte social et politique de l'époque, à partir d'archives syndicales, d'articles de presse et de quelques témoignages de militants.



110 pages, nombreuses illustrations.

En vente 12 €, auprès de l'IHS CGT Bretagne, 31 Bd du Portugal 35208 Rennes

- La révolution russe et le syndicalisme français

L'expérience révolutionnaire qui se joue en Russie en 1917 sera à l'origine d'importantes reconfigurations politiques et syndicales, en France et en Europe.

Quelles furent les conséquences sur le mouvement ouvrier ?

Comment a été reçue la révolution russe par les militants ? Comment a-t-elle été comprise ?

Ce numéro spécial des Cahiers de l'Institut d'histoire sociale apporte un éclairage sur ces bouleversements.

Disponible auprès de l'IHS national. 6 €.



Mai 68 : à vos archives !



Brest, Manifestation en mai 1968. (photo DR)

Dans quelques semaines la CGT et l'IHS célébreront les 50 ans du grand mouvement social de mai 1968. Au programme de l'IHS, une brochure régionale, un numéro spécial de « Mémoire Vivante » et une exposition illustrée.

Pour compléter nos archives nous recherchons photos, tracts, affiches, paroles de chansons, documents divers.

Nous invitons les Unions locales, les syndicats et les camarades ayant participé aux grèves et occupations à explorer rayonnages et tiroirs. Les documents qui nous seront transmis seront numérisés et rendus à leurs propriétaires.

Bulletin d'adhésion à l'IHS CGT Bretagne

Adhésion 2018 à l'Institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

Cotisation annuelle : 35 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus. Cotisation collective : 45 €.

Nom, prénom

Adresse

Bulletin d'adhésion à adresser à IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST. Paiement par chèque à l'ordre de IHS CGT Bretagne.